

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 25****10 janvier 2003****SOMMAIRE**

Abital S.A., Senningerberg .....	1191	Decolan S.A., Wallendorf-Pont .....	1168
Ahlers International S.A., Luxembourg .....	1188	East Coast, S.à r.l., Luxembourg .....	1194
An der Feelener Hecken, S.à r.l., Feulenerhecken ..	1179	Econ Holding S.A., Luxembourg .....	1160
An der Feelener Hecken, S.à r.l., Feulenerhecken ..	1179	El Pueblo S.A., Reisdorf .....	1173
An der Feelener Hecken, S.à r.l., Feulenerhecken ..	1179	Electro Reihl an Weber, S.à r.l., Eschdorf .....	1178
Arita, S.à r.l., Luxembourg .....	1191	Electro Reihl an Weber, S.à r.l., Eschdorf .....	1178
(Les) Artificiers, S.à r.l., Ingeldorf .....	1166	Electro Reihl an Weber, S.à r.l., Eschdorf .....	1178
(Les) Artificiers, S.à r.l., Ingeldorf .....	1166	Ellima Immobilière S.A., Fentange .....	1195
Auberge Benni, S.à r.l., Diekirch .....	1161	Entreprise Del Col S.A., Luxembourg .....	1200
Auberge Benni, S.à r.l., Diekirch .....	1161	ES Holding S.A., Luxembourg .....	1164
Auberge Benni, S.à r.l., Diekirch .....	1161	Euro Services Company S.A. ....	1196
Auberge-Restaurant Lamy S.A., Troisvierges .....	1169	Euro-Planning & Consultants S.A., Troisvierges ..	1170
Auberge-Restaurant Lamy S.A., Troisvierges .....	1169	Euro-Planning & Consultants S.A., Troisvierges ..	1170
Auberge-Restaurant Lamy S.A., Troisvierges .....	1169	Euro-Planning & Consultants S.A., Troisvierges ..	1170
Azur Investment S.A.H., Luxembourg .....	1183	Eurobureau S.A., Luxembourg .....	1196
B & B Logistik A.G., Weiswampach .....	1179	Eurohan S.A., Wiltz .....	1164
BLE, S.à r.l., Ettelbruck .....	1178	Eurolux Carrelages, S.à r.l., Hellange .....	1197
Breitfeld Teilhabergesellschaft A.G., Luxembourg ..	1161	Euromedic S.A., Fentange .....	1197
C.P.I., Compagnie de Participations Internationales S.A., Luxembourg .....	1193	Europe Reinsurance S.A., Munsbach (Schuttrange) .....	1157
Capi, S.à r.l., Wiltz .....	1162	Europe Reinsurance S.A., Munsbach (Schuttrange) .....	1158
Ceramex, S.à r.l., Luxembourg .....	1187	Eurovoitures, S.à r.l., Luxembourg .....	1155
Ceramex, S.à r.l., Luxembourg .....	1188	Eurovoitures, S.à r.l., Luxembourg .....	1155
Chanteloup Holding S.A., Luxembourg .....	1185	Express Meals S.A., Luxembourg .....	1198
Charme-Décor, S.à r.l., Luxembourg .....	1159	F.L.A.S.S.A., Fédération Luxembourgeoise des Activités et Sports Sub-Aquatiques, A.s.b.l., Luxembourg .....	1173
Charme-Décor, S.à r.l., Luxembourg .....	1159	Façades et Plafonnages Paiva, S.à r.l., Mertzig ..	1185
Charme-Décor, S.à r.l., Luxembourg .....	1159	Financière Versailles, S.à r.l., Luxembourg .....	1188
Charme-Décor, S.à r.l., Luxembourg .....	1159	Findel International Holding S.A., Luxembourg ..	1190
Chiorino Participations S.A., Senningerberg .....	1189	Findel International Holding S.A., Luxembourg ..	1190
Cofitex S.A.H., Luxembourg .....	1192	Findim Finance S.A., Luxembourg .....	1154
Cursitor Management Company S.A., Luxembourg .....	1199	Floribois S.A., Diekirch .....	1157
Cursitor Management Company S.A., Luxembourg .....	1199	Floribois S.A., Diekirch .....	1157
D.D.B. S.A., Weiswampach .....	1173	Floribois S.A., Diekirch .....	1157
D.L. Partnership Arcueil S.A., Senningerberg .....	1165	Futuradent, S.à r.l., Hamm .....	1200
Decolan S.A., Wallendorf-Pont .....	1168	Gefco Audit, S.à r.l., Fentange .....	1200
Decolan S.A., Wallendorf-Pont .....	1168	Gift World S.A., Diekirch .....	1181
Decolan S.A., Wallendorf-Pont .....	1168	Harpes, S.à r.l., Ettelbruck .....	1167

Harpes, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .	1167	Newport S.A., Münsbach . . . . .	1171
Harpes, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .	1167	Newport S.A., Münsbach . . . . .	1173
Haspolux S.A., Troisvierges . . . . .	1164	Oil Object S.A., Luxembourg . . . . .	1183
Haspolux S.A., Troisvierges . . . . .	1164	Paredil S.A., Senningerberg . . . . .	1162
Ilco Immobilière, S.à r.l., Bertrange . . . . .	1170	Pragma Consulting, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1199
Immo-Domus, S.à r.l., Soleuvre . . . . .	1168	Prodec, S.à r.l., Hautcharage . . . . .	1185
International Alliances, Luxembourg . . . . .	1185	Prodec, S.à r.l., Hautcharage . . . . .	1186
International Financers (Luxembourg) S.A., Senningerberg . . . . .	1189	ProfilArbed S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	1163
International Financers (Luxembourg) S.A., Senningerberg . . . . .	1189	Ramlux S.A., Luxembourg . . . . .	1196
Jockey Holding S.A., Luxembourg . . . . .	1155	Restaurant Chez Tony, S.à r.l., Schieren . . . . .	1160
Lavipharm Group Holding S.A., Luxembourg . . . . .	1169	Restaurant Chez Tony, S.à r.l., Schieren . . . . .	1160
Libelux S.A., Luxembourg . . . . .	1194	Restaurant Chez Tony, S.à r.l., Schieren . . . . .	1160
Librairie/Papeterie Tattenberg, S.à r.l., Dudelange . . . . .	1156	Rosa S.A., Luxembourg . . . . .	1189
Lux Décor Peinture S.A., Dudelange . . . . .	1177	S.P.I. Lux I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1194
Lux Décor Peinture S.A., Dudelange . . . . .	1177	S.P.I. Lux I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1194
Lux Leasing S.A., Luxembourg . . . . .	1154	S.P.I. Lux II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1193
Lux Media Print A.G., Weiswampach . . . . .	1165	S.P.I. Lux II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1193
Lux Media Print A.G., Weiswampach . . . . .	1165	S.P.I. Lux II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1193
Lux Media Print A.G., Weiswampach . . . . .	1165	Sea Booster, S.à r.l., Diekirch . . . . .	1179
Lux Media Print A.G., Weiswampach . . . . .	1165	Sopex International S.A.H., Luxembourg . . . . .	1195
(6543) Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	1155	Start 97, S.à r.l., Doncols . . . . .	1156
LVZ, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .	1163	Start 97, S.à r.l., Doncols . . . . .	1156
LVZ, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .	1163	Start 97, S.à r.l., Doncols . . . . .	1156
M.D.C., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1197	Start 97, S.à r.l., Doncols . . . . .	1156
M.D.C., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1197	Start 97, S.à r.l., Doncols . . . . .	1156
M.I.E., S.à r.l., Strassen . . . . .	1190	Start S.A.H., Luxembourg . . . . .	1181
Majno S.A., Luxembourg . . . . .	1195	Start S.A.H., Luxembourg . . . . .	1182
Mary Lou's, S.à r.l., Diekirch . . . . .	1166	Start S.A.H., Luxembourg . . . . .	1182
Mary Lou's, S.à r.l., Diekirch . . . . .	1166	Stone Invest S.A., Luxembourg . . . . .	1180
Mary Lou's, S.à r.l., Diekirch . . . . .	1166	Stone Invest S.A., Luxembourg . . . . .	1181
Moses S.A., Luxembourg . . . . .	1178	Sud Invest International S.A., Luxembourg . . . . .	1198
		Sud Invest International S.A., Luxembourg . . . . .	1198
		Sudgaz S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	1167
		Thira S.A.H., Luxembourg . . . . .	1191
		Vidéotron Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	1193
		Witraloc, S.à r.l., Ingeldorf . . . . .	1164

### LUX LEASING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 16.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

Signature.

(90765/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

### FINDIM FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 41.843.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 2002 que:

- Monsieur Patrizio Ausilio, employé privé, demeurant à Luxembourg, a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur Bruno Beernaerts, pour un mandat d'une année prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

(90769/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**EUROVOITURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 61.978.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(90571/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

---

**EUROVOITURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 61.978.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(90570/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

---

**6543 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 81.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 novembre 2002 que:

- La cooptation décidée par le Conseil d'administration le 31 juillet 2001 de Monsieur John Musacchio, «investment banker», demeurant à Monroeville USA, a été ratifiée.

- Pierre-François Serres, John Musacchio et Charles Duro ont été réélus en tant qu'administrateurs de la société pour une période de 1 année prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2003.

- ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'activité Syrdall a été réélue comme commissaire aux comptes de la société pour une période de 1 an prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2003.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(90676/793/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

---

**JOCKEY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 68.793.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(90679/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

---

**START 97, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 4.823.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94343/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**START 97, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 4.823.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94342/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**START 97, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 4.823.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94341/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**START 97, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 4.823.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94340/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**LIBRAIRIE/PAPETERIE TATTENBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3569 Dudelage, 55, rue Tattenberg.

La soussignée Martinez Léa déclare avec cette lettre qu'elle donne sa démission.

A partir du 8 novembre 2002, Madame Peporté Tatiana prend tout à ses charges.

Dudelage, le 8 novembre 2002.

LIBRAIRIE/PAPETERIE TATTENBERG, S.à r.l.

L. Martinez / T. Peporté

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 2002, vol. 326, fol. 13, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90688/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**FLORIBOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 5.016.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94346/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**FLORIBOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 5.016.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94345/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**FLORIBOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 5.016.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94344/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**EUROPE REINSURANCE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach (Schuttrange), 6, Parc d'Activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 56.611.

Im Jahre zweitausendzwei, den fünfzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Versammelte sich die außergewöhnliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft EUROPE REINSURANCE S.A., mit Sitz in Luxemburg, 5, place de la Gare,

gegründet auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch Notar Frank Baden, im Amtssitz in Luxemburg, am 1. Oktober 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 663 vom 21. Dezember 1996, und abgeändert auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Frank Baden, am 19. Februar 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 197 vom 23. März 1999,

eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 56.611.

Die Versammlung wurde eröffnet um 10.50 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Claude Stiennon, directeur général, wohnhaft in Luxemburg.

Der Präsident bestimmte zum Sekretär Frau Anne-Rose Göbel, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählte zum Stimmenzähler Herrn Gérard Dardenne, sous-directeur, wohnhaft in B-6630 Martelange, 1, Drève de la Sapinière.

Der Präsident erklärte und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden daß:

I. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre der Aktiengesellschaft EUROPE REINSURANCE S.A. sowie die Anzahl der von ihnen innegehaltenen Aktien auf einer Präsenzliste angeführt sind, welche nach Paraphierung durch den Präsidenten, den Sekretär, den Stimmenzähler und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt, um mit ihr einregistriert zu werden.

II. Aus der Präsenzliste erhellt, daß die 5.000 bestehenden Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, in gegenwärtiger außergewöhnlicher Generalversammlung zugegen oder vertreten sind, und die Versammlung somit rechtsgültig über sämtliche Punkte der Tagesordnung entscheiden kann.

III. Die Tagesordnung gegenwärtiger Versammlung begreift nachfolgende Punkte:

- 1.- Annahme der Mandatsniederlegung von Herrn Roland Frère als Verwaltungsratsmitglied.
- 2.- Ernennung von Herrn Claude Dierkens zum Verwaltungsratsmitglied.
- 3.- Sitzverlegung der Gesellschaft mit Wirkung zum 25. November 2002 von Luxemburg nach L-5365 Munsbach (Schuttrange), 6, Parc d'Activité Syrdall.
- 4.- Abänderung von Artikel 2, Absatz 1 und 2 der Statuten wie folgt:

**Art. 2. (Absatz 1 und 2).**

Der Sitz der Gesellschaft ist Munsbach, Commune de Schuttrange.

Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden. Der Verwaltungsrat kann Zweigniederlassungen oder Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichten.

5.- Sonstiges.

Nachdem vorstehende Prozedur seitens der Versammlung gutgeheißen wurde, werden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Versammlung beschliesst die Mandatsniederlegung von Herrn Roland Frère als Verwaltungsratsmitglied anzunehmen.

*Zweiter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst Herrn Claude Dierkens zum Verwaltungsratsmitglied zu ernennen.

*Dritter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 25. November 2002 von Luxemburg nach L-5365 Munsbach (Schuttrange), 6, Parc d'Activité Syrdall, zu verlegen.

*Vierter und letzter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, infolge der Sitzverlegung, Artikel 2, Absatz 1 und 2 der Statuten abzuändern wie folgt:

**«Art. 2. (Absatz 1 und 2).**

Der Sitz der Gesellschaft ist Munsbach, Commune de Schuttrange.

Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden. Der Verwaltungsrat kann Zweigniederlassungen oder Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichten.»

Da die Tagesordnung somit erschöpft ist wird die Versammlung geschlossen um 10.55 Uhr.

*Schätzung der Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Urkunde entstehen, beläuft sich auf ungefähr 850,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Stiennon, A.-R. Göbel, G. Dardenne, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2002, vol. 137S, fol. 11, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 12. Dezember 2002.

P. Decker.

(90689/206/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**EUROPE REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach (Schuttrange), 6, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 56.611.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Pour la société*

P. Decker

*Notaire*

(90690/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**CHARME-DECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 170, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 56.797.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(90854/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**CHARME-DECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 170, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 56.797.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(90853/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**CHARME-DECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 170, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 56.797.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(90852/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**CHARME-DECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 170, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 56.797.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(90855/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**CHARME-DECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 170, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 56.797.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(90856/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**RESTAURANT CHEZ TONY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9125 Schieren, 89, route de Luxembourg.  
R. C. Diekirch B 2.920.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94348/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**RESTAURANT CHEZ TONY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9125 Schieren, 89, route de Luxembourg.  
R. C. Diekirch B 2.920.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94349/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**RESTAURANT CHEZ TONY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9125 Schieren, 89, route de Luxembourg.  
R. C. Diekirch B 2.920.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94350/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**ECON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.239.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2001 et 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2002*

*Conseil d'administration:*

Le Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2002 est composé comme suit:

- Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck
- Reuter-Bonert Carine, Employée privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange
- Antoine Jean-Hugues, Comptable, demeurant à 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne

*Commissaire aux Comptes:*

Le Commissaire aux Comptes en fonction pendant l'exercice 2002 est M. Maqua Dominique, Comptable, demeurant à 2, rue Grande, B-6767 Torgny.

*Répartition du résultat de l'exercice:*

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001 l'assemblée générale a décidé le report à nouveau de l'intégralité de la perte de USD 25.944,91.

F. Mangen

Administrateur

(90727/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---



**AUBERGE BENNI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.

R. C. Diekirch B 1.348.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94353/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**AUBERGE BENNI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.

R. C. Diekirch B 1.348.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94352/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**AUBERGE BENNI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.

R. C. Diekirch B 1.348.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94351/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**BREITFELD TEILHABERGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 23.724.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue le 28 novembre 2002 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. Transfert du siège social de la société au 9B, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.
2. Démission des administrateurs actuellement en fonction et décharge de leur mandat.

Nomination comme nouveaux administrateurs:

- Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck
- Reuter-Bonert Carine, Employée privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange
- Antoine Jean-Hugues, Comptable, 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne.

3. Démission du commissaire aux comptes actuellement en fonction et décharge de son mandat.

Nomination comme nouveau commissaire aux comptes de M. Dominique Maqua, comptable, demeurant à B-6767 Torgny.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90733/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**CAPI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

L'an deux mille deux, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1) Monsieur Reginald Sion, ingénieur, demeurant à B-6230 Viesville, 29, rue Albert I<sup>er</sup>, ici représenté par Monsieur Benoît de Bien, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé,

2) Madame Dominique Arys, pharmacienne, demeurant à B-6230 Viesville, 29, rue Albert I<sup>er</sup>, ici représentée par Monsieur Benoît de Bien, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été paraphées par les comparants et le notaire instrumentaire, annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée CAPI, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 mars 2002, non encore publiée au Mémorial C.

Les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-huit mille six cents euro (EUR 68.600,) pour le porter de trente-cinq mille euro (EUR 35.000,-) à cent trois mille six cents euro (EUR 103.600,-) et créent mille neuf cent soixante (1.960) parts sociales de trente-cinq euro (EUR 35,-) chacune.

Les 1.960 parts sociales sont souscrites par les associés comme suit:

1.- Monsieur Réginald Sion, prénommé mille cent soixante-seize parts sociales . . . . .	1.176 parts
2.- Madame Dominique Arys, prénommée, sept cent quatre-vingt-quatre parts sociales . . . . .	784 parts
Total: mille neuf cent soixante parts sociales . . . . .	1.960 parts

et intégralement libérées par incorporation de créances des apporteurs à l'égard de la société.

L'existence de ces créances est justifiée au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat reprenant un compte courant d'actionnaires.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent trois mille six cents euro (EUR 103.600,-) représenté deux mille neuf cent soixante (2.960) parts sociales de trente-cinq euro (EUR 35,-) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents Euro (EUR 1.500,-).

Dont procès-verbal, passé à Wiltz, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: B. de Bien, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2002, vol. 136S, fol. 90, case 11. – Reçu 686 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 décembre 2002.

P. Bettingen.

(94330/202/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

**PAREDIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 61.369.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12 décembre 2002.

Signature.

(90719/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**LVZ, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6738 Grevenmacher, 11, rue des Jardins.

H. R. Luxemburg B 80.296.

Im Jahre zweitausendzwei, den dreizehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

Herr Lutz Völkner, Ausbeinunternehmer, wohnhaft in D-02627 Hochkirch, Karl-Marx Strasse 26.

Welcher Komparent dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinandersetzt:

Dass er der alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LVZ, S.à r.l., mit Sitz in L-1510 Luxemburg, 98, avenue de la Faïencerie, ist.

Dass die Gesellschaft gegründet wurde auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Bettingen, im Amtssitz in Niederanven, am 15. Dezember 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 703 vom 31. August 2001, und eingetragen ist im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 80.296.

Aldann bat der Komparent, den amtierenden Notar die nachfolgenden von dem alleinigen Anteilhaber genommenen Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

*Erster Beschluss*

Der Sitz der Gesellschaft wird nach L-6738 Grevenmacher, 11, rue des Jardins, verlegt.

*Zweiter Beschluss*

Infolge der Sitzverlegung wird Artikel 2 Absatz 1 der Statuten abgeändert wie folgt:

«**Art. 2. Absatz 1.**

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Grevenmacher.»

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren welche der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde erwachsen, werden abgeschätzt auf 450,- EUR.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen wurde in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Obigen an den Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat der Komparent mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Völkner, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 15CS, fol. 19, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 12. Dezember 2002.

P. Decker.

(90693/206/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**LVZ, S.à r.l., société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6738 Grevenmacher, 11, rue des Jardins.

R. C. Luxemburg B 80.296.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Pour la société*

P. Decker

*Notaire*

(90694/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**PROFILARBED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxemburg B 41.983.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2002, vol. 577, fol. 86, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(90741/571/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**HASPOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.  
R. C. Diekirch B 4.315.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94361/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**HASPOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.  
R. C. Diekirch B 4.315.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94360/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**WITRALOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9099 Ingeldorf, 63, Z.I. Ingeldorf.  
R. C. Diekirch B 1.826.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 57, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ingeldorf, le 11 décembre 2002.

Signature.

(94335/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**EUROHAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9540 Wiltz, 29, avenue de la Gare.  
R. C. Diekirch B 5.880.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 57, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 décembre 2002.

Signature.

(94336/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**ES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 73.598.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire  
le 10 décembre 2002 à 13.00 heures au siège social de la société*

L'assemblée a décidé à l'unanimité de nommer commissaire aux comptes:

UNITED ADMINISTRATIVE SERVICES, S.à r.l., 32, rue du Curé, L-1368 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

ES HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 83, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90802/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**LUX MEDIA PRINT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel.  
R. C. Diekirch B 4.795.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94365/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**LUX MEDIA PRINT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel.  
R. C. Diekirch B 4.795.

—  
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94364/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**LUX MEDIA PRINT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel.  
R. C. Diekirch B 4.795.

—  
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94363/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**LUX MEDIA PRINT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel.  
R. C. Diekirch B 4.795.

—  
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94362/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**D.L. PARTNERSHIP ARCUEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 83.164.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12 décembre 2002.

Signature.

(90720/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**MARY LOU'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9240 Diekirch, 17, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 2.585.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94368/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**MARY LOU'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9240 Diekirch, 17, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 2.585.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94367/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**MARY LOU'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9240 Diekirch, 17, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 2.585.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94366/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**LES ARTIFICIERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 1bis, route d'Ettelbruck.

R. C. Diekirch B 1.673.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94370/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**LES ARTIFICIERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 1bis, route d'Ettelbruck.

R. C. Diekirch B 1.673.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94369/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**HARPES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 65-67, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Diekirch B 4.141.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94373/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**HARPES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 65-67, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Diekirch B 4.141.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94372/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**HARPES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 65-67, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Diekirch B 4.141.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94371/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**SUDGAZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 5.248.

—  
En date du 4 mai 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 54.264.000,- est converti en EUR 1.345.169,42.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 4.830,58 pour le porter de EUR 1.345.169,42 à EUR 1.350.000,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 194.865,- sans émission de parts sociales nouvelles.
4. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:  
«Le capital social est fixé à mille trois cent cinquante euros (EUR 1.350.000,-), divisé en douze mille sept cent soixante-huit (12.768) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour avis sincère et conforme

pour SUDGAZ S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90861/537/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**DECOLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9392 Wallendorf-Pont, 4, Bigelbacherstrooss.  
R. C. Diekirch B 2.553.

—  
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94377/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**DECOLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9392 Wallendorf-Pont, 4, Bigelbacherstrooss.  
R. C. Diekirch B 2.553.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94376/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**DECOLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9392 Wallendorf-Pont, 4, Bigelbacherstrooss.  
R. C. Diekirch B 2.553.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94375/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**DECOLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9392 Wallendorf-Pont, 4, Bigelbacherstrooss.  
R. C. Diekirch B 2.553.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94374/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**IMMO-DOMUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4415 Soleuvre, 8A, rue Basse.  
R. C. Luxembourg B 74.356.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 décembre 2002, vol. 326, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Soleuvre, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90739/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---



**AUBERGE-RESTAURANT LAMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 51, rue d'Asselborn.

R. C. Diekirch B 4.689.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94383/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**AUBERGE-RESTAURANT LAMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 51, rue d'Asselborn.

R. C. Diekirch B 4.689.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94382/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**AUBERGE-RESTAURANT LAMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 51, rue d'Asselborn.

R. C. Diekirch B 4.689.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94381/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**LAVIPHARM GROUP HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, rue Clairefontaine.

R. C. Luxembourg B 33.244.

*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 octobre 2001 à 9.30 heures*

Le Conseil est présidé par Monsieur Athanase Lavidas, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Hans E. Reiche, qui accepte, est appelé comme secrétaire.

Sont présents M. Athanase Lavidas, Président du Conseil d'Administration

M. Hans E. Reiche, Administrateur

M. Victor Steichen, Administrateur

Le Président constate que tous les membres du Conseil d'Administration sont présents et que, par conséquent, il peut être valablement délibéré sur l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social de la société au 9, rue Clairefontaine, L-1341 Luxembourg.

La réunion est ouverte par le Président du Conseil d'Administration à 10.00 heures.

Le Président soumet à l'approbation du Conseil le transfert du siège social de la société au 9, rue Clairefontaine, L-1341 Luxembourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 9, rue Clairefontaine, L-1341 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 10.00 heures.

A. Lavidas / H. E. Reiche / V. Steichen

Président du C.A. / Administrateur-Délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(90740/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**EURO-PLANNING & CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue Staedtgen.  
R. C. Luxembourg B 4.726.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94386/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**EURO-PLANNING & CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue Staedtgen.  
R. C. Luxembourg B 4.726.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94385/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**EURO-PLANNING & CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue Staedtgen.  
R. C. Luxembourg B 4.726.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94384/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**ILCO IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8057 Bertrange, 17, rue du Chemin de Fer.  
R. C. Luxembourg B 9.440.

En date du 21 décembre 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.
2. Le capital actuel de LUF 1.332.000,- est converti en EUR 33.019,42.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 1.980,58 pour le porter de EUR 33.019,42 à EUR 35.000,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 79.896,- sans émission de parts sociales nouvelles.
4. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:  
«Le capital est fixé à trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-), divisé en deux cent quatre-vingt-seize (296) parts sociales sans désignation de valeur nominale.
5. Les 296 parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 4.500,- chacune sont échangées contre 296 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour avis sincère et conforme

*pour ILCO IMMOBILIERE, S.à r.l.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90862/537/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**NEWPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 55.797.

L'an deux mille un, le treize novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEWPORT S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 16 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 541 du 23 octobre 1996, modifié suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 2 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 575 du 8 novembre 1996, modifié suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 575 du 8 novembre 1996, modifié suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 9 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 228 du 24 mars 2000, modifié suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 633 du 6 septembre 2000, modifié suivant acte reçu par Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 406 du 13 mars 2002, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 55.797.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 10.55 heures sous la présidence de Claude Stiennon, directeur général, demeurant à Luxembourg.

Le président nomme secrétaire Valérie Coquille, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Fabienne Pitch, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Transfert du siège social de la société au 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, commune de Schuttrange, avec effet au 25 novembre 2002.

2.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Premier paragraphe.** Le siège social est établi à Münsbach, commune de Schuttrange. Il pourra être transféré dans tout autre endroit dans la commune par décision du conseil d'administration.»

3.- Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présences que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

#### *Résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société vers L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall, avec effet au 25 novembre 2002.

«**Art. 1<sup>er</sup>. Premier paragraphe.** Le siège social est établi à Münsbach, commune de Schuttrange. Il pourra être transféré dans tout autre endroit dans la commune par décision du conseil d'administration.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 11.00 heures.

#### *Evaluation, Dépenses, Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à 900,- EUR.

Le notaire soussigné constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise et qu'à la requête des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

**Suit la traduction en anglais:**

In the year two thousand two, on the thirteenth of November.  
Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the public liability company NEWPORT S.A., a «société anonyme» under Luxembourg law having its registered office in L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, residing in Luxembourg on July 16, 1996, published in the Recueil du Mémorial C, Number 541 of October 23, 1996, amended by a deed of the notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, residing in Luxembourg on August 2, 1996, published in the Recueil du Mémorial C, Number 575 of November 8, 1996, amended by a deed of the notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, residing in Luxembourg on August 8, 1996, published in the Recueil du Mémorial C, Number 575 of November 8, 1996, amended by a deed of the notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, residing in Luxembourg on 9 December, 1999, published in the Recueil du Mémorial C, Number 228 of March 24, 2000, amended by a deed of the notary Maître Martine Weinandy, notary residing in Clervaux, acting in replacement of her colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, residing in Luxembourg on November 8, 2001, published in the Recueil du Mémorial C, Number 406 of March 13, 2002, filed in the register of commerce at Luxembourg (R.C. B 55.797).

The meeting was opened at 10.55 a.m. and was presided by Claude Stiennon, directeur général, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Valérie Coquille, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Fabienne Pitch, private employee, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1.- Transfer of the registered office of the Company to 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, commune de Schuttrange, effective 25<sup>th</sup> November 2002.

2.- Subsequent amendment of the 1<sup>st</sup> paragraph of the article 1 of the articles of Incorporation so as to read as follows:

«**Art. 1. First paragraph.** The registered office is established in Münsbach, Schuttrange. It may be transferred to any other address within the municipality by a simple resolution of the Board of Directors.»

3.- Any other business.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled *ne varietur* by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) The attendance list shows that the whole capital of the Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions which were all adopted by unanimous vote.

*Resolution*

The General Meeting resolves to transfer the registered office of the Company to 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, commune de Schuttrange, effective November 25<sup>th</sup> 2002.

Subsequent amendment of the 1<sup>st</sup> paragraph of the article 1 of the articles of Incorporation so as to read as follows:

«**Art. 1. First paragraph.** The registered office is established in Münsbach, Schuttrange. It may be transferred to any other address within the municipality by a simple resolution of the Board of Directors.»

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at 11.00 a.m.

*Valuation, Expenses, Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at 900.- EUR.

The undersigned notary states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in French followed by an English translation; on the request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

In faith of which, this deed has been signed and executed at Luxembourg-Eich in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of them known to the notary by their names, Christian names, civil status and domiciles, said appearing persons, signed together with the notary the present deed.

Signé: C. Stiennon, V. Coquille, F. Pitch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 137S, fol. 3, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 12 décembre 2002.

P. Decker.

(90695/206/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**NEWPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 55.797.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(90696/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**EL PUEBLO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9390 Reisdorf, 5, rue de l'Our.  
R. C. Diekirch B 2.421.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 57, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Reisdorf, le 11 décembre 2002.

Signature.

(94337/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**D.D.B. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 4.122.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 57, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 11 décembre 2002.

Signature.

(94338/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**F.L.A.S.S.A., FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES ACTIVITES ET SPORTS  
SUB-AQUATIQUES, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 14, avenue de la Gare.

*Statuts / Edition 2002 votée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 octobre 2002*

**Titre I.- Dénomination, Siège social et Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association est dénommée FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES ACTIVITES ET SPORTS SUB-AQUATIQUES (F.L.A.S.S.A.), Association sans but lucratif.

Elle est affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques et au Comité Olympique Luxembourgeois.

**Art. 2.** Son siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 3.** Elle a pour objet:

a) De grouper sous sa direction toutes les sociétés pratiquant les activités et les sports subaquatiques, reconnus par la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques.

b) De développer par tous moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatique ainsi que la pratique de tous les sports et activités subaquatiques.

c) D'entretenir l'amitié avec les associations sportives au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

d) D'organiser des rencontres sportives nationales et internationales.

e) De contribuer au respect des lois et règlements ayant pour objet la conservation de la faune, de la flore et des richesses subaquatiques.

f) De s'employer à la formation de plongeurs autonomes, de les soumettre aux examens et de leur décerner les brevets fédéraux reconnus par la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS).

**Art. 4.** La fédération s'interdit toute immixtion dans les domaines politique, philosophique, confessionnel, religieux ou racial.

Tout gain matériel dans son chef ou celui de ses associés est exclu.

### **Titre II.- Composition, Admission, Démission et Cotisations**

**Art. 5.** L'association se compose:

- a) Des sociétés affiliées.
- b) Des membres honoraires et protecteurs.

**Art. 6.** Seuls les associés énumérés sub a) jouissent des droits et avantages prévus par la loi du 21 avril 1928. Leur nombre est illimité. Il ne peut être inférieur à trois.

Les autres membres de la fédération dépendent de régimes à fixer, modifier ou révoquer par le conseil d'administration.

**Art. 7.** L'admission des sociétés se fait par:

- l'acceptation des présents statuts et leur déclaration écrite d'y adhérer,
- l'acceptation des critères déposés dans le R.O.I., subordonnée à l'agrément du conseil d'administration, laquelle sera homologuée par l'assemblée générale annuelle qui statue souverainement.

Toute société désirent être admise dans la fédération devra joindre à sa demande un exemplaire de ses statuts, une liste de ses membres ainsi que la composition de son comité.

**Art. 8.** Les titres de membres honoraires et de membres protecteurs sont décernés par le conseil d'administration.

**Art. 9.** La qualité d'associé se perd:

- a) Par démission écrite adressée au conseil d'administration.
- b) Par le refus de payer la cotisation à son échéance; la radiation prendra date huit jours après une mise en demeure adressée au membre sous pli recommandé à la poste.
- c) Par la dissolution de la société membre.
- d) Par l'exclusion pour motifs graves prononcée par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix; en cas d'urgence ou lorsque l'associé sera rendu coupable d'un acte préjudiciable à l'objet social ou à la considération et à l'honneur des associés ou de l'association le conseil d'administration pourra décréter l'exclusion après avoir convoqué l'intéressé pour lui permettre d'être entendu dans ses explications, sauf ratification de sa décision par l'assemblée générale.

**Art. 10.** L'associé démissionnaire ou exclu, ainsi que ses ayants droit, n'ont aucun droit sur le fond social et ne peuvent revendiquer les remboursements des cotisations versées.

**Art. 11.** La cotisation annuelle ne peut être supérieure à mille EUR pour les sociétés affiliées quel que soit le nombre de leurs membres. Elle est fixée par l'assemblée générale annuelle à la majorité absolue des voix.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 12.** L'association est administrée par un conseil d'administration composé de délégués des sociétés membres.

Il comprend cinq membres au moins (président, secrétaire, trésorier, président CT, membre) et quinze membres au plus pris parmi les délégués des sociétés affiliées. Le nombre des délégués des sociétés affiliées au conseil d'administration ne peut dépasser le chiffre de 3 par société.

**Art. 13.** Les membres du conseil d'administration sont élus soit par acclamation, soit au scrutin secret à la majorité absolue des voix par l'assemblée générale annuelle.

Les candidatures doivent être parvenues au président de la fédération au plus tard deux jours avant l'assemblée générale.

**Art. 14.** La durée du mandat d'administrateur est de trois ans. Le renouvellement du conseil d'administration est réglementé par le R.O.I. La fonction des administrateurs est entièrement gratuite.

**Art. 15.** Les membres élus du conseil d'administration désignent entre eux le président, vice-président, le secrétaire et le trésorier de la fédération. Ils font parmi eux également la répartition des charges supplémentaires incombant au conseil d'administration.

La qualité de président du Comité Technique donne droit d'office au titre de vice-président du CA.

**Art. 16.** Les administrateurs sortants sont rééligibles; leurs mandats n'expirent qu'après leur remplacement.

**Art. 17.** Le conseil d'administration pourra coopter des membres aux vacances qui se produiront dans son sein entre deux assemblées générales. Les administrateurs ainsi nommés achèveront le mandat de ceux qu'ils remplacent, sauf ratification par la prochaine assemblée générale.

**Art. 18.** Le conseil d'administration se compose:

- d'un président,
- d'un ou plusieurs vice-présidents,
- d'un secrétaire,
- d'un trésorier,
- d'administrateurs.

Le président dirige l'association, il prend la direction du conseil d'administration et des assemblées générales et il représente l'association à l'extérieur.

Il contresigne toutes les correspondances et autres pièces qui engagent matériellement la fédération. En cas d'empêchement, il est remplacé dans toutes ses fonctions par l'un des vice-présidents ou à leur défaut, par l'aîné des membres du conseil d'administration.

**Art. 19.** Les pouvoirs

Le secrétaire pourvoit aux travaux d'administration de la fédération.

Le trésorier administre les finances de l'association.

Les fonctions de secrétaire et de trésorier peuvent être cumulées.

Le cumul de la fonction de président du CA et de président d'un comité est compatible.

**Art. 20.** Le conseil d'administration peut créer selon les besoins parmi les membres de la fédération des commissions spéciales chargées de missions particulières. Les commissions seront présentées parmi un membre du conseil d'administration.

Le régime de ces commissions est réglé par le R.O.I.

**Art. 21.** Le conseil d'administration se réunira sur convocation du secrétaire à la demande du président. Il devra se réunir au moins une fois par trimestre.

Le président devra faire convoquer le conseil à la demande du tiers des administrateurs.

**Art. 22.** Toutes les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents. En cas d'égalité de voix, celle du président ou de son remplaçant fera prépondérance.

Pour pouvoir prendre une décision la présence effective d'au moins deux tiers des administrateurs est exigée parmi lesquels doivent figurer le président et un vice-président ou le secrétaire.

**Art. 23.** Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont envoyés aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux sociétés membres endéans quatre semaines et signés par le président et/ou le secrétaire.

**Art. 24.** Tout membre du conseil d'administration absent sans excuse légitime à trois reprises consécutives est démissionnaire de droit.

**Art. 25.** Le conseil d'administration a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts. Il peut ester en justice, transiger, acquérir, aliéner, échanger, hypothéquer et administrer librement les finances ainsi que toutes les affaires de l'association.

**Art. 26.** Le conseil d'administration présentera tous les ans à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activité de l'association, le compte de l'exercice écoulé ainsi que le projet de budget de l'exercice à venir.

#### **Titre IV.- Assemblée générale**

**Art. 27.** L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année; elle sera convoquée par le conseil d'administration sous pli recommandé à la poste. La date est fixée dans le R.O.I.

Elle pourra en outre être convoquée par le conseil d'administration toutes les fois que celui-ci le jugera utile. A la suite de la demande écrite, présentée au conseil d'administration par au moins la moitié des membres effectifs, une assemblée générale devra être convoquée dans le délai d'un mois au plus tard. Cette demande devra être accompagnée d'un ordre du jour détaillé et précis.

**Art. 28.** Une délibération de l'assemblée générale est obligatoirement requise pour les objets suivants:

- a) la modification des statuts,
- b) la nomination et la révocation des administrateurs sauf les cas prévus par l'article 17,
- c) l'approbation des budgets et des comptes,
- d) toutes les délibérations dépassant les limites des pouvoirs légalement et statutairement dévolus au conseil d'administration,
- e) la dissolution de l'association.

**Art. 29.** Les convocations aux sociétés affiliées leur seront envoyées par lettre recommandée par la poste au moins quinze jours avant l'assemblée. Ces convocations sont accompagnées de l'ordre du jour proposé par le conseil d'administration.

**Art. 30.** Toute proposition signée de la moitié des membres figurant sur la dernière liste annuelle déposée doit être portée à l'ordre du jour à condition qu'elle soit adressée au conseil d'administration vingt et un jours francs avant l'assemblée générale.

**Art. 31.** Sous réserve des cas prévus par la loi et par les présents statuts, toute assemblée générale dûment convoquée peut prendre valablement les décisions à la majorité des voix, sur tous les articles figurant à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des associés présents.

En cas d'égalité de voix, la question sera mise une seconde fois au vote et si le second vote n'a pas apporté de décision, la voix du président sera prépondérante.

Aucune résolution ne peut être prise en dehors de l'ordre du jour, proposé par le conseil d'administration et adopté par l'assemblée générale.

**Art. 32.** L'assemblée générale se compose des délégués des sociétés affiliées. Chaque société peut se faire représenter par trois délégués dont un seul a le droit de vote. Chaque société affiliée dispose principalement d'une voix; en outre elle dispose d'un nombre proportionnel de voix au nombre de membres licenciés, soit une voix supplémentaire pour chaque groupe de quinze membres commencé.

Le cumul de membre du conseil d'administration et de délégué est interdit.

Chaque chef de délégation ayant droit de vote doit être porteur d'une procuration de sa société dûment signée par le président à déposer entre les mains du président avant l'assemblée générale.

Le cumul des procurations par un seul titulaire est interdit.

**Art. 33.** Le conseil d'administration fait office de bureau aux assemblées générales.

**Art. 34.** Les décisions de l'assemblée générale sont consignées dans un rapport envoyé à tous les associés endéans les deux mois. Les tiers peuvent avoir connaissance des résolutions sur demande écrite adressée au conseil d'administration.

**Art. 35.** Les procès-verbaux des assemblées générales sont signés par le président du conseil d'administration.

#### **Titre V.- Exercice social, Règlement des comptes et fonds social**

**Art. 36.** La durée de l'exercice social est de douze mois. Son début et sa fin sont définis par le conseil d'administration et enregistré dans le R.O.I.

**Art. 37.** Chaque année les comptes et rapports de l'exercice écoulé, ainsi que le budget pour l'exercice à venir seront présentés par le conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée générale.

**Art. 38.** La gestion du trésorier est contrôlée par un collège de réviseurs composé au minimum de 2 et au maximum de trois commissaires aux comptes, élus pour la durée d'une année par l'assemblée générale, soit par acclamation, soit par vote secret. Les commissaires sortants sont de plein droit candidats et rééligibles. Leur mandat incompatible avec celui d'administrateur ou autre mandataire de l'association n'expire qu'après leur remplacement.

**Art. 39.** Le fond social est formé:

- a) des cotisations annuelles des associés,
- b) des dons, legs, subsides et gratuités au profit de l'association,
- c) des revenus réalisés lors des fêtes, rencontres ou autres organisations,
- d) des intérêts produits par des fonds placés.

#### **Titre VI.- Modification, dissolution, liquidation**

**Art. 40.** Toute modification aux présents statuts sera faite conformément aux dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

**Art. 41.** La dissolution de l'association peut être prononcée par l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire conformément aux dispositions de la présente loi.

**Art. 42.** L'assemblée générale désignera par la même délibération un ou plusieurs liquidateurs chargés de la liquidation de l'association. En cas de dissolution amiable ou judiciaire de l'association, l'assemblée générale déterminera la destination des biens de l'association en leur assignant une affectation qui se rapprochera autant que possible de l'objet en vue duquel l'association a été créée. Si pour une cause quelconque, l'association cessait de jouir du bénéfice de la personnalité civile, elle continuerait à subsister entre ses membres comme association de fait.

#### **Titre VII.- Dispositions générales**

**Art. 43.** Les dispositions de la loi du 21 avril 1928 régissent les présents statuts pour tous les cas prévus et non prévus.

**Art. 44.** L'association est responsable conformément au droit commun, des fautes imputables soit à ses préposés, soit aux organes par lesquels s'exerce sa volonté.

**Art. 45.** Le conseil d'administration se chargera des publications prescrites par la loi.

**Art. 46.** L'association étant affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques, ses associés sont soumis aux règlements de cette organisation internationale.

**Art. 47.** Un Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) confine les décisions importantes ainsi que des modalités d'exécution.

**Art. 48.** Répondant aux buts et en conformité avec les dispositions légales et celles des présents statuts, les règlements d'ordre intérieur et les règlements sportifs seront approuvés par l'assemblée générale qui pourra les révoquer ou modifier sur la proposition du conseil d'administration.

#### *Titre VIII.- Dispositions particulières*

Changement des statuts approuvés par l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2002.

Pour le conseil d'administration:

Daleiden Jean, 63, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

Haas Ed., 5, rue Karl Marx, L-4737 Esch-sur-Alzette

Haas Guy, 56, rue du Moulin, L-4251 Esch-sur-Alzette

Jérolim Jean-Paul, 8, Wendelstrooss, L-5683 Dahlheim

Kauffmann Benoît, 6, rue des Moulins, L-6473 Echternach

Lullingen Pascal, 36, rue de Strassen, L-8094 Bertrange

Polfer John, 40, rue Guillaume, L-4736 Pétange

Putz Fred, 106, rue Pierre Gansen, L-4570 Niedercorn.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90706/000/201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.



**LUX DECOR PEINTURE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 53, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 87.327.

L'an deux mille deux, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX DECOR PEINTURE S.A., avec siège social à L-5540 Remich, 28, rue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 87.327, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 mai 2002, publié au Mémorial C, numéro 1115 du 23 juillet 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 31 mai 2002, publié au Mémorial C, numéro 1272 du 3 septembre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Schrasig.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société.

2) Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

II. Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les six cent vingt (620) actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (31.000,- €) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-5540 Remich, 28, rue de la Gare à L-3511 Dudelange, 53, rue de la Libération.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour le mettre en concordance avec ce qui précède et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Dudelange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 137S, fol. 6, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

P. Frieders.

(90701/212/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**LUX DECOR PEINTURE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 53, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 87.327.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

P. Frieders.

(90702/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**ELECTRO REIHL AN WEBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9151 Eschdorf, 4, rue de Wiltz.

R. C. Diekirch B 3.282.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94389/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**ELECTRO REIHL AN WEBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9151 Eschdorf, 4, rue de Wiltz.

R. C. Diekirch B 3.282.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94388/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**ELECTRO REIHL AN WEBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9151 Eschdorf, 4, rue de Wiltz.

R. C. Diekirch B 3.282.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94387/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**BLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9022 Ettelbruck, 54, Chemin du Camping.

R. C. Diekirch B 5.576.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 57, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 11 décembre 2002.

Signature.

(94339/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**MOSES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 66.074.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(90680/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

---

**AN DER FEELENER HECKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9156 Feulenerhecken, 77, route de Bastogne.  
R. C. Diekirch B 4.888.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94392/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**AN DER FEELENER HECKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9156 Feulenerhecken, 77, route de Bastogne.  
R. C. Diekirch B 4.888.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94391/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**AN DER FEELENER HECKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9156 Feulenerhecken, 77, route de Bastogne.  
R. C. Diekirch B 4.888.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94390/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**SEA BOOSTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Diekirch B 5.746.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 25 novembre 2002, vol. 272, fol. 40, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A.

Signature

(94347/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**B & B LOGISTIK A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 5.435.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94357/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**STONE INVEST S.A., Société Anonyme,  
(anc. Société Anonyme Holding).**  
Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 73.344.

L'an deux mille deux, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding STONE INVEST S.A., avec siège social à Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 73.344, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 16 décembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 157 du 19 février 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Schras-sig.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Abandon du statut de société holding.

2) Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, dénommée STONE INVEST S.A.»

3) Modification subséquente de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière, ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui, elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.»

II. Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social de cinquante mille euros (50.000,- €) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'abandonner le statut de société holding pour transformer la société en société commerciale.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, dénommée STONE INVEST S.A.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière, ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui, elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises

et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 137S, fol. 6, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

P. Frieders.

(90703/212/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

### **STONE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 73.344.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

P. Frieders.

(90704/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

### **GIFT WORLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 5.437.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94358/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

### **START S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 24.825.

L'an deux mille deux, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding START S.A., avec siège social à Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 24.825, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 août 1986, publié au Mémorial C, numéro 331 du 28 novembre 1986. Les statuts ont été modifiés suivant décisions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires en date du 13 juillet 2001, publiées par extrait au Mémorial C, numéro 262 du 15 février 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Schras-sig.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Prolongation de la durée de la société pour la rendre à durée illimitée.

2) Suppression de l'article 8 des statuts.

3) Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de deux cent douze mille euros (212.000,- €) afin de le porter de son montant actuel de trente-huit mille euros (38.000,- €) à deux cent cinquante mille euros (250.000,- €) par incorporation de résultats reportés sans émission d'actions nouvelles.

4) Modification subséquente des statuts et renumérotation des articles.

5) Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistré, la procuration de l'actionnaire représenté, paraphée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social de trente-huit mille euros (38.000,- €) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de prolonger la durée de la société pour la rendre à durée illimitée et de modifier en conséquence la dernière phrase de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Dernière phrase.** La durée de la société est illimitée.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer l'article 8 des statuts et de donner une nouvelle numérotation aux articles subséquents des statuts.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de deux cent douze mille euros (212.000,- €) afin de le porter de son montant actuel de trente-huit mille euros (38.000,- €) à deux cent cinquante mille euros (250.000,- €) par incorporation de résultats reportés à due concurrence, sans émission d'actions nouvelles.

*Libération*

La preuve de l'existence de résultats reportés à concurrence de deux cent douze mille euros (212.000,- €) a été fournie au notaire instrumentaire, qui le constate expressément moyennant production d'une situation au 30 septembre 2002.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec l'augmentation de capital qui précède et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250.000,- €) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Toutes les actions sont au porteur sauf dispositions contraires de la loi.»

*Evaluation des Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, s'élève à approximativement 1.450,- €. Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 137S, fol. 6, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

P. Frieders.

(90707/212/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**START S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 24.825.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

P. Frieders.

(90708/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**OIL OBJECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 59.317.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 6 décembre 2002 que:

- le siège social de la société de L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare est transféré à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim

- M. Marcel Recking, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg et M. Paul Muller, comptable, demeurant à Wiltz, 60, rue de la Chapelle ont été nommés administrateurs de la société en remplacement de M<sup>e</sup> René Faltz et M. Yves Schmit démissionnaires.

Leurs mandats prendront fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

- La SOCIETE DE GESTION COMPTABLE, S.à r.l., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg a été appelée commissaire aux comptes de la société en remplacement de la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

- Il résulte d'une décision prise par la même Assemblée Générale Extraordinaire que Madame Carine Bittler a été nommée administrateur-délégué de la société avec pouvoir de signature individuelle dans les limites de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 80, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90678/793/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

**AZUR INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 67.751.

## DISSOLUTION

In the year two thousand and two, on the twenty-first of November.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Johannes Wilhelmus Van Hoesel, financial advisor, residing at Dorpstraat 2, NL-5327 AS Hurwenen, represented by Mr Dominique Fontaine, private employee, residing in Saint-Léger (Belgium), by virtue of a proxy given on October 28, 2002,

which proxy, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed at the same time;

who declared and requested the notary to state:

1° That AZUR INVESTMENT S.A., a Luxembourg société anonyme holding with registered office in L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy, registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 67 751, was incorporated by deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on December 11, 1998, published in the Mémorial C, number 166 of March 13, 1999.

2° That the corporate capital of AZUR INVESTMENT S.A. is set at one hundred and thirteen thousand four hundred and fifty euro (113,450.- €) consisting of two hundred and fifty (250) shares with no par value, all fully paid.

3° That Mr Johannes Wilhelmus Van Hoesel, has become the single owner of all the shares of AZUR INVESTMENT S.A.

4° That Mr Johannes Wilhelmus Van Hoesel, acting as sole shareholder, declares the anticipated dissolution of AZUR INVESTMENT S.A. with immediate effect.

5° That in his capacity as liquidator of AZUR INVESTMENT S.A., Mr Johannes Wilhelmus Van Hoesel declares that all the liabilities of AZUR INVESTMENT S.A. have been settled or will vanish by way of confusion, that the liabilities in relation with the closing of the liquidation are duly supplied with and that he irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved company and that in particular Mr Johannes Wilhelmus Van Hoesel declares to take over all the liabilities, contingent, unforeseen or other and agrees to indemnify and hold harmless any and all creditors of the company.

6° That Mr Johannes Wilhelmus Van Hoesel declares that he has taken over all remaining assets of AZUR INVESTMENT S.A.

7° That Mr Johannes Wilhelmus Van Hoesel declares that the liquidation of AZUR INVESTMENT S.A. is closed.

8° That discharge is given to the directors and the auditor of AZUR INVESTMENT S.A.

9° That the books and documents of AZUR INVESTMENT S.A. will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office, 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg.

In accordance, the person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

It has been proceeded to the cancellation of the share register of the company.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present original deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille deux, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Johannes Wilhelmus Van Hoesel, financial advisor, demeurant Dorpstraat 2, NL-5327 AS Hurwenen, représenté par Monsieur Dominique Fontaine, employé privé, demeurant à Saint-Léger (Belgique), en vertu d'une procuration du 28 octobre 2002,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci;

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1° Que AZUR INVESTMENT S.A., société anonyme holding de droit luxembourgeois avec siège social à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous section B, numéro 67 751, a été constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 166 du 13 mars 1999.

2° Que le capital social de AZUR INVESTMENT S.A. est fixé à cent treize mille quatre cent cinquante euros (113.450,- €) représenté par deux cent cinquante (250) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

3° Que Monsieur Johannes Wilhelmus Van Hoesel est devenu seul propriétaire de toutes les actions de AZUR INVESTMENT S.A.

4° Que Monsieur Johannes Wilhelmus Van Hoesel, agissant comme seul actionnaire, décide la dissolution anticipée de AZUR INVESTMENT S.A. avec effet immédiat.

5° Qu'en sa qualité de liquidateur de AZUR INVESTMENT S.A., Monsieur Johannes Wilhelmus Van Hoesel déclare que tout le passif de AZUR INVESTMENT S.A. a été réglé ou disparaîtra par confusion, que le passif en relation avec la liquidation est dûment provisionné, qu'il s'engage irrévocablement à régler tout passif actuellement inconnu et non réglé de la société dissoute, et qu'en particulier Monsieur Johannes Wilhelmus Van Hoesel déclare reprendre tout passif éventuel, imprévu ou autre et s'engage à indemniser et à rembourser tous créanciers de la société.

6° Que Monsieur Johannes Wilhelmus Van Hoesel déclare avoir repris tous autres actifs restants de AZUR INVESTMENT S.A.

7° Que Monsieur Johannes Wilhelmus Van Hoesel déclare que la liquidation de AZUR INVESTMENT S.A. est clôturée.

8° Que décharge est donnée aux administrateurs et commissaire.

9° Que les livres et documents de AZUR INVESTMENT S.A. seront conservés au siège social à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy pour une période de cinq ans.

En conséquence le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus, ce qui lui a été octroyé.

Et à l'instant il a été procédé à l'annulation du registre des actions de la société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Fontaine, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2002, vol. 137S, fol. 11, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

P. Frieders.

(90709/212/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.



**FAÇADES ET PLAFONNAGES PAIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9166 Mertzig, 7A, zone Industrielle.  
R. C. Diekirch B 4.535.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2002, vol. 272, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 décembre 2002.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

(94359/798/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

---

**INTERNATIONAL ALLIANCES.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 79.992.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(90681/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

---

**CHANTELOUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 24.636.

Le bilan de la société au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(90682/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

---

**PRODEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4947 Hautcharage, 5, rue du 10 Septembre.  
R. C. Luxembourg B 51.531.

L'an deux mille deux, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) AXMINSTER FINANCE LIMITED, avec siège social à Nerine Chambert, 5, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola,

représentée par Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 22 novembre 2002,

2) Monsieur Albert Molko, comptable et administrateur de sociétés, demeurant à L- 4888 Lamadelaine, 3, rue Nicolas Thill.

représenté par Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Schrassig, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 25 novembre 2002.

Les procurations prémentionnées, après avoir été signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter:

1) Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée PRODEC, S.à r.l., dont ils détiennent l'intégralité des parts sociales.

2) Que la société PRODEC, S.à r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 51 531, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 juin 1995, publié au Mémorial C, numéro 469 du 20 septembre 1995 et que les statuts ont été modifiés

suyant acte reçu par ledit notaire Frank Baden, en date du 21 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 139 du 20 mars 1996.

3) Que le capital social est fixé à cinq cent mille francs belges (500.000,- BEF) représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, entièrement libérées.

4) Que suivant cession de parts sous seing privé datée du 1<sup>er</sup> juillet 2002, ARIELLE COMPANY LIMITED, avec siège social à Wickhams Cay, Road Town, Tortola (B.V.I.) a cédé les deux cent cinquante (250) parts sociales, qu'elle détenait dans la société à responsabilité limitée PRODEC, S.à r.l., à AXMINSTER FINANCE LIMITED, préqualifiée.

5) Que suivant cessions de parts sous seing privé datées du 1<sup>er</sup> juillet 2002, BILFORD INVESTMENT INC., avec siège social à Wickhams Cay, Road Town, Tortola (B.V.I.) a cédé deux cent quarante-neuf (249) parts sociales, qu'elle détenait dans la société à responsabilité limitée PRODEC, S.à r.l., à AXMINSTER FINANCE LIMITED, préqualifiée et une (1) part sociale à Monsieur Albert Molko, préqualifié.

Copies des cessions de parts prémentionnées, après avoir été signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront enregistrées.

6) Que les associés par leurs représentants susnommés déclarent consentir aux prédites cessions et les accepter au nom de la société conformément à l'article 1690 du Code civil avec dispense de signification.

7) Que suite aux cessions de parts, dont question ci-avant, les parts sociales se trouvent réparties comme suit:

a) AXMINSTER FINANCE LIMITED, avec siège social à Nerine Chambert, 5, Columbus Centre, Pelican Drive, 499 Road Town, Tortola, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	499
b) Monsieur Albert Molko, comptable et administrateur de sociétés, demeurant à L-4888 Lamadelaine, 3, rue Nicolas Thill, une part sociale	1
Total: cinq cents parts sociales	500

8) Qu'ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaires et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes, conformes à l'ordre du jour:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-4888 Lamadelaine, 3, rue Nicolas Thill à L-4947 Hautcharage, 5, rue du 10 Septembre et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.-al.1<sup>er</sup>.** Le siège social est établi à Hautcharage.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de convertir la devise d'expression du capital social et des parts sociales de francs belges (BEF) en euros (€) et de fixer le capital social à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68 €) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (24,79 €) chacune.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68 €) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (24,79 €) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Lutgen, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2002, vol. 15CS, fol. 28, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Releveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

P. Frieders.

(90714/212/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**PRODEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4947 Hautcharage, 5, rue du 10 Septembre.

R. C. Luxembourg B 51.531.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

P. Frieders.

(90715/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**CERAMEX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 89.606.

L'an deux mille deux, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée CERAMEX, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 17 octobre 2002, dont les statuts seront publiés au Mémorial C du 27 novembre 2002. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 89.606.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Wolter, directeur d'ARBED e.r., demeurant à Luxembourg;

Monsieur le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Jean-Claude Wolter, avocat honoraire, demeurant à Bienne, Suisse;

tous ici présents et ce acceptant.

Le Bureau ainsi constitué, Monsieur le Président prie le notaire instrumentaire d'acter que:

- la liste de présence renseigne le nombre de parts émises et leur détention; après avoir été signée par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, celle-ci restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec celui-ci et la procuration du souscripteur décrit ci-après, à la formalité de l'enregistrement;

- l'intégralité du capital social étant présente, la présente assemblée générale extraordinaire peut se tenir sans convocation préalable, l'associé unique SEBASTIAN, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué préalablement comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de dix millions neuf cent mille euros (10.900.000,- €) pour porter le capital social de son montant initial de cent mille euros (100.000,- €) à onze millions d'euros (11.000.000,- €) représenté par onze mille (11.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- €) chacune.

2. Souscription des dix mille neuf cents (10.900) parts sociales nouvelles et libération en espèces de celles-ci.

3. Modification de l'article 6 des statuts pour refléter cette augmentation du capital social.

Ces constatations sont approuvées par l'assemblée qui passe à l'examen de son ordre du jour. Après en avoir délibéré, l'assemblée prend ensuite, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de dix millions neuf cent mille euros (10.900.000,- €) pour porter celui-ci de son montant initial de cent mille euros (100.000,- €) à onze millions d'euros (11.000.000,- €) par l'émission de dix mille neuf cents (10.900) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de mille euros (1.000,- €) chacune, émises au pair de leur valeur nominale.

Et à l'instant Monsieur Guy Wolter préqualifié à déclaré souscrire, en vertu d'une procuration qui restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec celui-ci à la formalité de l'enregistrement, au nom de SEBASTIAN, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, aux dix mille neuf cents (10.900) parts sociales émises par la société et libérer celles-ci en espèces, par versement de mille euros (1.000,- €) par part, soit au total de dix millions neuf cent mille euros (10.900.000,- €), sur un compte en banque de la Société:

Le notaire instrumentaire constate la libération de l'augmentation de capital ci-dessus, dont la preuve lui a été rapportée.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec les décisions qui précèdent et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à onze millions d'euros (11.000.000,- €) représenté par onze mille (11.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- €) chacune, entièrement libérées, toutes détenues par SEBASTIAN, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg.»

*Frais*

Les parties ont estimé les frais incombant à la société du fait du présent acte à 113.500,- €.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Signé: G. Wolter, J.-C. Wolter, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2002, vol. 15CS, fol. 28, case 9. – Reçu 109.000 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

P. Frieders.

(90712/212/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**CERAMEX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 89.606.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

P. Frieders.

(90713/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**FINANCIERE VERSAILLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. FINANCIERE VERSAILLES S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 89.153.

*Extrait des résolutions prises lors de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 2 décembre 2002*

Les associés nomment Monsieur Dwight Poler, Company Director, demeurant au Devonshire House, Mayfair Place, London W1J 8AJ, Royaume-Uni et Monsieur Seth Lawry, Company Director, 75 State Street, Suite 2600, Boston 2600, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique en tant que nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée, de sorte que les gérants de la Société sont désormais:

- 1) Monsieur Mark Nunnely, Company Director, demeurant au 111 Huntington Avenue, Boston, MA 02199, Etats-Unis d'Amérique;
- 2) Monsieur Scott Sperling, Company Director, demeurant au 75 State Street, Suite 2600, Boston 2600, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique;
- 3) Monsieur Dwight Poler, Company Director, demeurant au Devonshire House, Mayfair Place, London W1J 8AJ, Royaume-Uni;
- 4) Monsieur Seth Lawry, Company Director, demeurant au 75 State Street, Suite 2600, Boston 2600, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

FINANCIERE VERSAILLES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90687/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**AHLERS INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 30.499.

Les comptes annuels aux 31 mars 2002 et 31 décembre 2001 enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2002*

Conseil d'Administration

L'assemblée générale statutaire a nommé pour la durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle suivante les personnes suivantes:

- Jung Martina Violetta, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-2930 Brasschaat
- Leysen Christian, Ingénieur Commercial, demeurant à B-2600 Berchem
- Reuter Carine, Administrateur de Sociétés, demeurant à L-3332 Fennange

Réviseur d'Entreprises:

L'assemblée générale statutaire a décidé de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprises de Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant à 147, rue de Warken à L-9088 Ettelbruck, pour la même durée.

Répartition du résultat de l'exercice:

L'assemblée générale a décidé de répartir le bénéfice comme suit:

- dividende . . . . .	175.000,- EUR
- à reporter à l'exercice suivant: . . . . .	1.143.556,95 EUR

Le dividende est payable le 16 décembre 2002.

G. Asselman

Dirigeant Maritime

(90728/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**INTERNATIONAL FINANCERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 26.340.

Les comptes annuels au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenant lieu d'Assemblée Générale Ordinaire du 25 février 2002*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte cumulée supérieure à la moitié du capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12 décembre 2002.

Signature.

(90721/032/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**INTERNATIONAL FINANCERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 26.340.

Les comptes annuels au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenant lieu d'Assemblée Générale Ordinaire du 25 février 2002*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte cumulée supérieure à la moitié du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12 décembre 2002.

Signature.

(90722/032/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**ROSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 11.297.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(90683/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

---

**CHIORINO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme,  
(anc. CHIORINO INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 30.330.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 22 juillet 2002 que Messieurs Giorgio Alfieri, Giancarlo Codoni et Gregorio Chiorino ont démissionné de leur mandat d'administrateurs et ont été remplacés par Mademoiselle Geneviève Baué, Messieurs Stefano Graidí et Thierry Schmit.

Le Conseil d'administration se compose à compter de cette date comme suit:

- M<sup>e</sup> Lucio Velo
- Mlle Geneviève Baué
- M. Stefano Graidí
- M. Thierry Schmit

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 80, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90723/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**FINDEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.554.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000 enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2001*

*Conseil d'administration:*

Le Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2001 est composé comme suit:

- Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck
- Reuter-Bonert Carine, Employée Privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange
- Antoine Jean-Hugues, Comptable, demeurant à 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne

*Commissaire aux Comptes:*

Le Commissaire aux Comptes en fonction pendant l'exercice 2001 est M. Maqua Dominique, Comptable, demeurant à 2, rue Grande, B-6767 Torgny.

*Répartition du résultat de l'exercice:*

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2000 l'assemblée générale a décidé le report à nouveau de l'intégralité de la perte de EUR 10.891,23.

F. Mangen

*Administrateur*

(90726/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**FINDEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.554.

Les comptes annuels au 30 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2002*

*Conseil d'administration:*

Le Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2002 est composé comme suit:

- Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck
- Reuter-Bonert Carine, Employée Privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange
- Antoine Jean-Hugues, Comptable, demeurant à 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne

*Commissaire aux Comptes:*

Le Commissaire aux Comptes en fonction pendant l'exercice 2002 est M. Maqua Dominique, Comptable, demeurant à 2, rue Grande, B-6767 Torgny.

*Répartition du résultat de l'exercice:*

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001 l'assemblée générale a décidé le report à nouveau de l'intégralité de la perte de EUR 14.376,99.

F. Mangen

*Administrateur*

(90725/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**M.I.E. (MATERIEL ET INSTALLATION ELECTRIQUE), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8030 Strassen, 41, rue du Kiem.  
R. C. Luxembourg B 79.239.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2002, vol. 577, fol. 86, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Pour la société*

ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l.

(90705/788/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**ARITA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 69, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 81.692.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Experts Comptables, Réviseurs d'Entreprises

Signature

(90717/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**ABITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 48.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2002*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte cumulée supérieure aux trois quarts du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12 décembre 2002.

Signature.

(90718/032/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**THIRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 13.498.

L'an deux mille deux, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding THIRA S.A. avec siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 13.498, constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 décembre 1975, publié au Mémorial C, numéro 69 du 6 avril 1976. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant décisions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires en date du 10 mai 2001, publiées par extrait au Mémorial C, numéro 1200 du 20 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Schras-sig.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

II) Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des publications contenant l'ordre du jour, insérées:

- dans le «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C», numéro 1572 du 31 octobre 2002 et numéro 1608 du 8 novembre 2002, et

- dans le «Luxemburger Wort» du 31 octobre 2002 et du 8 novembre 2002.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

III) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

IV) Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les vingt-cinq mille (25.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de cent trente-six mille trois cent quarante et un euros quarante-quatre cents (EUR 136.341,44), vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (24.997) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution et la mise en liquidation de la société.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des liquidateurs à un et de nommer FIDESCO S.A., société anonyme avec siège social à L-2012 Luxembourg, 16, allée Marconi, comme liquidateur de la société.

L'assemblée générale décide de conférer au liquidateur les pouvoirs et mandats les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise modifiée sur les sociétés commerciales.

Le liquidateur est autorisé et mandaté d'accomplir tous les actes prévus par l'article 145 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires dans le cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Le liquidateur peut sous sa propre responsabilité pour des opérations spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 137S, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

P. Frieders.

(90700/212/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**COFITEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 10.475.

Les comptes annuels au 30 septembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2002*

*Conseil d'administration:*

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2008. Suite à cette décision, le Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2002/2003 est composé comme suit:

- Monsieur Jean-Hugues Antoine, Comptable, demeurant à B-6810 Jamoigne
- Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant à L-9088 Ettelbruck
- Madame Carine Reuter, Administrateur de Sociétés, demeurant à L-3332 Fennange

*Commissaire aux Comptes:*

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2008. Le Commissaire aux Comptes en fonction pendant l'exercice 2002/2003 est M. Maqua Dominique, Comptable, demeurant à 2, rue Grande, B-6767 Torigny.

*Affectation du résultat de l'exercice:*

Pour l'exercice se terminant au 30 septembre 2002 la répartition du résultat de l'exercice est comme suit:

- Allocation à la réserve légale. . . . .	842,59 €
- Report à nouveau . . . . .	646.407,18 €
	647.249,77 €

F. Mangen

Administrateur

(90724/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.



**S.P.I. LUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.106.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Pour S.P.I. LUX II, S.à r.l.*

M. Bogers

*Gérant*

(90735/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**S.P.I. LUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.106.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Pour S.P.I. LUX II, S.à r.l.*

M. Bogers

*Gérant*

(90734/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**C.P.I., COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 16.683.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 juillet 2002*

Le Conseil d'Administration accepte la démission d'ANDERSEN, L-2180 Luxembourg de son mandat de co-commissaire aux comptes de la société C.P.I. S.A. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002. En conséquence, le cabinet PricewaterhouseCoopers assurera seul la fonction de commissaire aux comptes de la société C.P.I. S.A. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangel

*Directeur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90731/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**VIDEOTRON LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 64.851.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 6 décembre 2002 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le rapport du Conseil de Gérance au 31 août 2002 est approuvé.
- Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 août 2002, et l'affectation du résultat sont approuvés.
- Décharge est donnée aux Gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 août 2002.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

VIDEOTRON LUXEMBOURG, S.à r.l.

M. Bogers

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90738/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**S.P.I. LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.138.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Pour S.P.I. LUX I, S.à r.l.*

M. Bogers

*Gérant*

(90736/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**S.P.I. LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.138.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 décembre 2002.

*Pour S.P.I. LUX I, S.à r.l.*

M. Bogers

*Gérant*

(90737/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**LIBELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 10.086.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 décembre 2002*

Le Conseil d'Administration accepte la démission d'ANDERSEN, L-2180 Luxembourg, de son mandat de co-commissaire aux comptes de la société LIBELUX S.A., au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002. En conséquence, le cabinet PricewaterhouseCoopers assurera seul la fonction de commissaire aux comptes de la société LIBELUX S.A., au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90732/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**EAST COAST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 48.541.

*Réunion du conseil d'administration tenue à Fentange le 10 octobre 2001 à 9.00 heures*

*Extrait des résolutions*

1. En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital en Euro, l'associé décide d'augmenter le capital à concurrence de 4.249,00 LUF par incorporation de résultats reportés.

2. Le premier alinéa de l'article 4 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé de 500.000,- LUF à 12.500,00 Euro représenté par 500 actions d'une valeur nominale de 25,00 Euro par action, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2001.

*Le Conseil d'Administration*

D. Kremer

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90742/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**SOPEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 19.014.

Les comptes annuels aux 30 septembre 2001 et 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002*

*Conseil d'administration:*

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de tous les administrateurs venus à échéance pour la durée d'un an. Suite à cette décision le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 2001/02 est composé comme suit:

- Madame la Baronne Kronacker, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-2950 Kappellen
- M. Hugues Kronacker, Président & Administrateur-Délégué, demeurant à GB-SL8 5RR Buckinghamshire
- M. Paul Kronacker, Lic. en Journalisme & Commun. sociales, demeurant à B-Ohain
- M. Philippe Croonenberghs, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-2610 Wilrijck
- M. Yves Brasseur, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-9830 St. Martens-Latem

*Commissaire aux Comptes:*

L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de M. Bernard Ewen de son mandat de Commissaire aux Comptes et de nommer M. Pierre Schill, Réviseur d'Entreprises, L-1528 Luxembourg en son remplacement pour la durée d'un an.

*Répartition du résultat de l'exercice:*

L'assemblée générale a décidé le report à nouveau de l'intégralité du bénéfice de LUF 80.867.312 pour l'exercice se terminant au 30 septembre 2001 ainsi que la poursuite de l'activité malgré que la perte reportée dépasse le capital social.

F. Mangen.

(90729/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**ELLIMA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 70.349A.

*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Fentange le 10 octobre 2001 à 9.00 heures*

*Extrait des résolutions*

1. En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital en euros, les associés décident à la majorité des voix d'augmenter le capital à concurrence de 1.289,00 LUF par incorporation de résultats reportés.

2. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé de 3.000.000,- LUF à 74.400,00 euros représenté par 300 actions d'une valeur nominale de 248,00 euros par action, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 10 octobre 2001.

*Le Conseil d'Administration*

C. Larbière / D. Delstanche / R. Roth

*Administrateur-délégué / Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90743/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**MAJNO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 71.819.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2002, vol. 577, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 septembre 2002, que la société à responsabilité limitée CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., a été nommée Commissaire aux comptes, en remplacement de FIDEI REVISION, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2002.

Signature.

(90761/799/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**RAMLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 53.438.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2001 et 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2002*

*Conseil d'administration:*

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Suite à cette décision, le Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2002 se compose comme suit:

- Carine Reuter, Employée, demeurant à L-3233 Fennange
- Fons Mangen, Administrateur-Délégué, demeurant à L-9088 Ettelbruck
- Jean-Hugues Antoine, Comptable, demeurant à B-6810 Jamoigne

*Commissaire aux Comptes:*

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de M. Dominique Maqua, Comptable, demeurant à B-6767 Torgny pour une durée de six ans, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2008.

*Affectation du résultat de l'exercice:*

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2001 la répartition bénéficiaire a été comme suit:

- Allocation à la réserve légale. . . . .	3.125,00 €
- Allocation à la réserve pour impôt sur la fortune imputé . .	1.000,00 €
- Report à nouveau . . . . .	11.655,72 €
	15.780,72 €

F. Mangen

*Administrateur*

(90730/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**EUROBUREAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 13.027.

*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 10 octobre 2001 à 9.00 heures*

*Extrait des résolutions*

1. En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital en euros, les associés décident à la majorité des voix d'augmenter le capital à concurrence de 25.493,00 LUF par incorporation de résultats reportés.

2. Le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé de 3.000.000,- LUF à 75.000,00 euros représenté par 3.000 actions d'une valeur nominale de 25,00 euros par action, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2001.

*Le Conseil d'Administration*

D. Totaro / J. Oesch / M. Kieffer

*Administrateur-délégué / Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90744/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**EURO SERVICES COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 81.794.

Mit sofortiger Wirkung wird der Sitz der Gesellschaft gekündigt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90754/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**M.D.C., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90767/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**M.D.C., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2002, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90766/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**EUROLUX CARRELAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3337 Hellange, 18A, route de Mondorf.  
R. C. Luxembourg B 63.904.

*Réunion du conseil d'administration tenue à Hellange le 10 octobre 2001 à 9.00 heures*

*Extrait des résolutions*

1. En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital en euros, les associés décident à la majorité des voix d'augmenter le capital à concurrence de 16.996,00 LUF par incorporation de résultats reportés.

2. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé de 2.000.000,- LUF à 50.000,00 euros représenté par 2.000 actions d'une valeur nominale de 25,00 euros par action, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hellange, le 10 octobre 2001.

*Le Conseil d'Administration*

J. Marchitelli / B. Steinbach

*Gérant technique / Gérant administratif*

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90745/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**EUROMEDIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 59.974.

*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Fentange le 10 octobre 2001 à 9.00 heures*

*Extrait des résolutions*

1. En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital en euros, les associés décident à la majorité des voix d'augmenter le capital à concurrence de 10.622,00 LUF par incorporation de résultats reportés.

2. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé de 1.250.000,- LUF à 31.250,00 euros représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 25,00 euros par action, libérées seulement jusqu'à concurrence de 50% en numéraire.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 10 octobre 2001.

*Le Conseil d'Administration*

P. Hittin / I. Hittin / J. P. Thomassin

*Administrateur-délégué / Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90746/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**SUD INVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 69.611.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2002, vol. 577, fol. 85, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Perrier

Administrateur

(90771/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**SUD INVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 69.611.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société convoquée à brève échéance en session extraordinaire et tenue à Luxembourg le 5 décembre 2002 à 10.00 heures*

*Première résolution*

L'Assemblée Générale, après lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2001 décide d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes tels que présentés et dont la perte s'élève à € 12.354,81.

L'Assemblée décide d'affecter cette perte au compte de report.

- Total de la perte reportée au 1 <sup>er</sup> janvier 2001.....	13.634,43 €
- Perte au 31 décembre 2000 .....	12.354,81 €
- Total report au 1 <sup>er</sup> janvier 2001 .....	<u>25.989,24 €</u>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs en charge de la société ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2001.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide de poursuivre l'activité, malgré la perte de plus de 75 % du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2002, vol. 577, fol. 85, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90772/312/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**EXPRESS MEALS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1623 Luxembourg, 8-10, rue Génistre.  
R. C. Luxembourg B 73.889.

*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 10 octobre 2001 à 9.00 heures*

*Extrait des résolutions*

1. En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital en euros, les associés décident à la majorité des voix d'augmenter le capital à concurrence de 10.622,00 LUF par incorporation de résultats reportés.

2. Le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé de 1.250.000,- LUF à 31.250,00 euros représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 25,00 euros par action, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2001.

Le Conseil d'Administration

A. Scholer / M.-C. Nicklaus / P. Scholer

Administrateur-délégué / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90747/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**CURSITOR MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R. C. Luxembourg B 45.931.

Le rapport audité au 31 décembre 2001 de CURSITOR MANAGEMENT COMPANY S.A., enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2002, vol. 577, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CURSITOR MANAGEMENT COMPANY S.A.*

*For and behalf of J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.*

J. McAleenan

*Managing director*

(90803/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**CURSITOR MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R. C. Luxembourg B 45.931.

The extraordinary general meeting of shareholders held on November 27, 2002, made the following resolutions:

*Board of Directors:*

The Meeting approved the re-election of Maître Yves Prussen (2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg), Mr John Carifa (1345, avenue of the Americas, NY 10105, USA) and Mr James J. Posch (1345, avenue of the Americas, NY 10105, USA) as Directors for the Company until the next Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts for the year ending on December 31, 2002.

*Auditors:*

The Meeting approved the re-election of KPMG AUDIT (31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg) as Statutory Auditors of the Company until the next Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts for the year ending on December 31, 2002.

For extract for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, December 4, 2002.

*For CURSITOR MANAGEMENT COMPANY S.A.*

*For and behalf of J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.*

J. McAleenan

*Managing director*

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2002, vol. 577, fol. 87, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90804/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**PRAGMA CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 33, rue Jean Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 58.958.

Suivant délibérations de l'assemblée générale des associés du 25 juin 2002, les associés adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes:

- conversion du capital social de la société en euros
- augmentation du capital social pour le porter à EUR 12.400,- par incorporation des résultats reportés.

Par conséquent, l'article 5 des statuts est modifié comme suit: «le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,-), représenté par cent parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (124,-) chacune.

Le capital social de la société se répartit comme suit:

Vincent Robert. ....	100 parts
----------------------	-----------

Total .....	100 parts
-------------	-----------

*Pour la société*

**FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS**

*Experts Comptables et Fiscaux*

*Réviseurs d'Entreprises*

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90755/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

**FUTURADENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Hamm, 7, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 39.551.

—  
*Réunion du conseil d'administration tenue à Hamm le 10 octobre 2001 à 9.00 heures*

*Extrait des résolutions*

1. En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital en euros, les associés décident à la majorité des voix d'augmenter le capital à concurrence de 215,00 LUF par incorporation de résultats reportés.

2. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé de 500.000,- LUF à 12.400,00 euros représenté par 100 actions d'une valeur nominale de 124,00 euros par action, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hamm, le 10 octobre 2001.

*Le Conseil d'Administration*

H. Kieffer / C. Less

*Gérant technique / Gérant administratif*

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90748/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**GEFCO AUDIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 64.276.

—  
*Réunion du Conseil d'Administration tenue à Fentange le 10 octobre 2001 à 9.00 heures*

*Extrait des résolutions*

1. En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital en euros, les associés décident à la majorité des voix d'augmenter le capital à concurrence de 215,00 LUF par incorporation de résultats reportés.

2. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé de 500.000,- LUF à 12.400,00 euros représenté par 50 actions d'une valeur nominale de 248,00 euros par action, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 10 octobre 2001.

*Le Conseil d'Administration*

R. Gordon

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(90749/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---

**ENTREPRISE DEL COL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 33, avenue de Bragance.  
R. C. Luxembourg B 43.389.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 2002, vol. 577, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2002.

*Signature.*

(90759/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

---